

Les horaires des trains internationaux ont été revus à Stockholm

La Conférence Européenne des horaires s'est tenue à Stockholm à fin septembre. Le service des trains internationaux sera caractérisé, pour ce qui concerne les relations affectant la Belgique, par les nouveautés suivantes :

1. Le train auto-couchettes pour St.-Raphaël circulera à longueur d'année à partir du 24 janvier prochain.

2. Un nouveau service direct par voitures couchettes de 2e classe et par wagon-lits reliera Bruxelles à la Côte d'Azur en été.

3. Une accélération générale des relations vers l'Allemagne et les pays au-delà résultera de l'électrification de la ligne Liège-Cologne en 1966, ainsi que des lignes allemandes, polonaises et yougoslaves. Ces accélérations seront de l'ordre d'une à deux heures.

La relation Bruxelles-Cologne sera parcourue en 2h30.

Le passage par Verviers des trains actuellement détournés via Visé-Montzen sera rétabli progressivement.

Retour: les lundis 25/I, 8 et 22/II, 8 et 22/III, 5, 12, 19 et 26/IV, 3, 10, 17 et 24/V.

St.-Raphaël: D. 18h16 - Schaerbeek: A. 11h38.

A partir du 30 mai 1965 ce train circulera à longueur d'année sous le même horaire, au rythme suivant:

le dimanche du 30 mai au 26 septembre; le samedi, toutes les deux semaines, en dehors de cette période.

Auto-couchettes Schaerbeek-Avignon.

Du fait de la création du service sur St.-Raphaël, l'auto-couchettes Schaerbeek-Avignon ne circulera plus qu'une fois par semaine (le jeudi du 3 juin au 23 septembre) au lieu de deux.

Auto-couchettes Bressoux-Avignon.

Le service Bressoux-Avignon circulera deux fois par semaine du 6 avril au 25 septembre comme la saison passée. Son horaire sera abrégé d'une heure dans les 2 sens, grâce à l'électrification de la section Toul-Dijon. Son départ de Bressoux étant en outre avancé de près d'une heure (Dép: 20h14), ce train arrivera à Avignon environ deux heures plus tôt

Auto-couchettes Ostende-Milan.

Par suite du passage d'une partie de sa clientèle anglaise au nouveau service Boulogne-Milan, l'auto-couchettes Ostende-Milan circulera deux fois par semaine au lieu de trois (les samedis du 3 avril au 25 septembre, les lundis du 28 juin au 16 août).

Prix de transport des voitures.

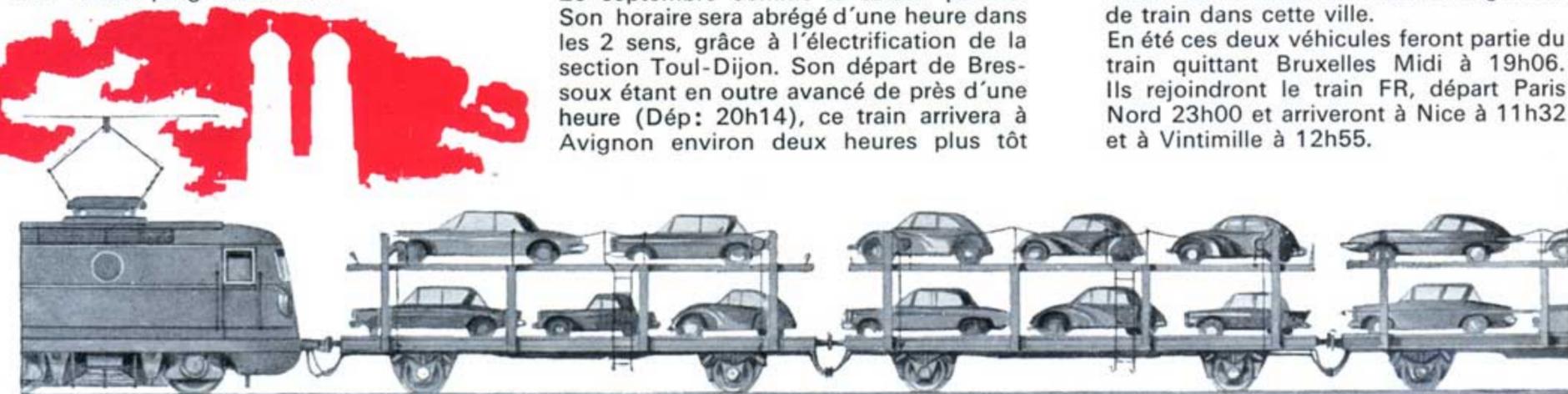
Les possesseurs de petites voitures apprécieront la nouvelle tarification en vigueur à partir du 1.1.65, laquelle prévoit trois séries de prix selon la longueur totale de la voiture :

- jusqu'à 3,81 m
- de 3,82 m à 4,42 m
- plus de 4,42 m.

Relation Belgique - Vintimille.

A partir de l'été prochain une voiture-couchettes et un wagon-lits directs circuleront au départ de Bruxelles vers Vintimille via Paris mais sans changement de train dans cette ville.

En été ces deux véhicules feront partie du train quittant Bruxelles Midi à 19h06. Ils rejoindront le train FR, départ Paris Nord 23h00 et arriveront à Nice à 11h32 et à Vintimille à 12h55.



4. Les relations avec la Suisse et l'Italie vont bénéficier de certaines accélérations sensibles des horaires.

Parmi le détail des nouvelles, nous relevons ce qui suit :

Auto-couchettes Schaerbeek-St.-Raphaël.

Rappelons d'abord à nos lecteurs la mise en service dès le 24 janvier prochain de la relation Schaerbeek-St.-Raphaël.

Aller: les dimanches 24/I, 7 et 21/II, 7 et 21/III, 4, 11, 18 et 25/IV, 2, 9, 16 et 23/V. Schaerbeek: D. 16h45 - St.-Raphaël: A. 10h23.

que l'été passé, c'est-à-dire à un moment beaucoup plus favorable (A. 8h32).

En sens inverse le train arrive à Bressoux une heure plus tôt, à 7h08.

Auto-couchettes Ostende-Munich.

Le train auto-couchettes Ostende-Munich verra ses wagons fermés remplacés par des wagons plats à étage, comme dans toutes les autres relations. Ces wagons accroissant sensiblement la capacité du train, l'auto-couchettes Ostende-Munich ne circulera plus qu'une fois par semaine au lieu de deux.

(Retour: Vintimille 18h40 - Nice 19h54 - Bruxelles Midi 13h16).

En hiver la voiture-couchettes seule circulera dans le train quittant Bruxelles Midi à 14h21 arrivant à Nice à 8h22 et à Vintimille à 9h37.

(Retour: Vintimille 18h23 - Nice 19h41 - Bruxelles Midi 13h16).

Relation Belgique - Allemagne.

En 1966, le trajet Bruxelles-Cologne, en traction électrique, sera effectué en 2h30 par 7 trains.

(suite: voir 3e colonne page suivante)



Mouvements dans nos agences commerciales



Mr A. Levecq

AGENCE D'ARLON.

Monsieur A. LEVECQ, qui a représenté les chemins de fer belges à l'agence commerciale d'Arlon (61, avenue de la Gare) depuis 1961, a été admis à la retraite le 1er juillet 1964, après une carrière de quelque 44 années.

La Direction Commerciale lui adresse ses remerciements pour les bons services qu'il a rendus au chemin de fer depuis 1920.



Mr P. Gheude

Monsieur P. GHEUDE, qui lui succède, est un jeune fonctionnaire qui a déjà acquis une grande expérience au service commercial. Il y travailla d'abord dans un bureau de tarifs, puis fut envoyé à notre représentation à Paris. Il passa ensuite comme chef de bureau à la gare d'Arlon où il dirigea entre autres le centre routier et l'agence en douane. La clientèle trouvera en lui un conseiller compétent.



Mr H. Volant

AGENCE DE HASSELT.

Monsieur H. VOLANT, a été représentant commercial de la S.N.C.B. à Hasselt (Statieplein, 21) depuis 1937. Il a pris sa retraite le 1.6.64, après 44 années de service. La Direction Commerciale lui exprime sa reconnaissance pour les précieux services qu'il a rendus au chemin de fer.



Mr F. Musick

Monsieur F. MUSICK, qui fut depuis 1963 représentant commercial à Louvain, vient de prendre la direction de l'Agence de Hasselt. M. Musick y avait déjà fonctionné antérieurement en qualité d'adjoint de M. Volant. Il est donc particulièrement bien au courant des problèmes qui se posent dans cette région.

AGENCE DE LOUVAIN.

Monsieur J. CALOTTENS, qui a accédé au cadre des représentants commerciaux en août dernier, s'est vu confier l'agence de Louvain. Monsieur Calottens fait partie du service commercial depuis de nombreuses années. Nous sommes persuadés qu'il mettra au service des expéditeurs de la région autant d'empressement et de compétence que son prédécesseur.



Mr J. Calottens

AGENCE DE MALINES.

Monsieur G. VANDEVIJVERE, qui dirigeait l'agence commerciale de Malines depuis sa création, a pris sa retraite le 1.6.64 après une activité au service du chemin de fer pendant plus de 42 ans. La Direction commerciale lui adresse par cette voie, ses remerciements pour le dévouement avec lequel il a veillé aux intérêts de la S.N.C.B. Le successeur de Monsieur Vandevijvere est Monsieur Stassyns.



Mr G. Vandevijvere

Monsieur J. STASSYNS, compte déjà 34 années de service. Il travailla d'abord dans divers services de l'Exploitation. Passé à Muizen en 1948, en qualité de sous-chef de bureau, il fut amené à s'occuper plus spécialement de questions d'ordre commercial. Il dirigea ensuite les services administratif et commercial de la gare d'Ostende. En le désignant pour le poste de représentant à l'agence de Malines, la S.N.C.B. a entendu mettre à la disposition de la clientèle de la circonscription de Malines un fonctionnaire ayant une vaste expérience des problèmes commerciaux.



Mr J. Stassyns

Relation Belgique - Suisse - Italie.
Améliorations pour l'été prochain :

a. La durée du trajet Ostende-Milan par le train de nuit 39 sera diminuée de 1h40 (arrivée à Milan à 12h13 au lieu de 13h53) par accélération des manœuvres en gare de Bâle.

b. L'Italia Express assurera la correspondance de sa tranche de voitures ayant Milan comme destination (notamment des wagons-lits Bruxelles-Milan) avec le train rapide de 1ère classe MN (Milan-Naples) ce qui écourtera le trajet Bruxelles-Rome d'une heure et demie. La tranche Bruxelles-Rome de l'Italia Express continuera à suivre son horaire traditionnel.

Relations Belgique - Yougoslavie.

Le Tauern Express (Ostende-Klagenfurt) sera prolongé jusqu'à Zagreb dès le 30 mai 1965. sous horaire suivant :

Jour A :		Jour B :
{ 15h00	↓ Londres	↑ 15h42
{ 22h20	↓ Bruxelles	↑ 8h04
Jour B :		Jour A :
{ 9h25	↓ Munich	↑ 20h52
{ 24h20	↓ Zagreb	↑ 8h10

**Avis
Tarifaires**



TRAFIC AVEC L'AUTRICHE.

Le 1.9.1964 est entré en vigueur un 2e supplément au tarif international Autriche-Ports de mer belges/néerlandais (BOS/NOS) réalisant l'incorporation dans le tarif de l'augmentation de 8% des NS au 1.3.64 et de la réforme tarifaire DB du 1.08.64.

TRAFIC AVEC LES AU-DELA DE L'AUTRICHE.

Le 1.08.1964 est entré en vigueur un 5e addendum au tarif international Nickelsdorf - Rosenbach - Zeebrugge (NRZ) tenant compte de la réforme tarifaire DB au 1.08.64 et entraînant une sensible réduction des prix pour les marchandises reprises à ce tarif.

TRAFIC AVEC L'ITALIE.

Le 1.09.1964 est entré en vigueur un 2e supplément au tarif international 9505 Italie-Belgique. Ce supplément comporte la suspension, jusqu'à nouvel avis, des prix italiens prévus au tarif.